



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Mardi 11 décembre 2023

Présents : ARNOULT Christiane, BEDESSEM Julia, BETAULLOUX Marion, DUCLOUX Béatrice, GAUTHIER Stéphanie, LACROIX Jean-Marc, HEIDERICH Claudine, MERCKX Michel, PERONNE Céline, POUCH Agnès.

Excusés : BLOTTIERE Sara, BONFANTI Julie, BOUILLAGUET Aurélie, COMBES Marie-Ange, DURAND Aurélie, LAFOND Séverine, LONGY Hervé, POMMET Pierre-Jean, ROSA Isabelle, ROUSSEAU Béatrice, SOUSA DOMINGOS Sarah, VALETTE Nathalie.

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

1. **Bilan des travaux du réfectoire**

Les travaux de rénovation du réfectoire terminés, les enfants l'ont réintégré à la rentrée après les vacances de Toussaint. Il manque encore un tapis à l'entrée.

Ce qui avait été convenu : mesure du bruit avant les travaux et après. La mesure est donc à réaliser maintenant.

Les enseignantes et les agents ressentent le changement, « impressionnant » car elles peuvent discuter alors que ce n'était pas possible auparavant. La chaleur est également appréciée puisque le chauffage est plus régulier suite à l'isolation des murs.

Le bruit est qualifié de « plus sourd et lointain, ça ne résonne pas ». Les enfants ne prennent plus de bouchons d'oreilles !

De plus la garderie a retrouvé son lieu. Le réfectoire était à la garderie, avec toute une période où la météo était plutôt clémente.

2. **Compte-rendu de la commission cantine**

Distribution du CR du 20/11/2023 (*ci-joint en annexe*).

Lors de la précédente réunion de la commission des affaires scolaires, il avait été évoqué le manque de quantité lors de certains repas, surtout pour le plat végétarien. Aussi le cuisinier a proposé de rajouter un œuf ou autre aliment et du coup, les enseignantes et agents municipaux indiquent que c'est mieux.

Pas de retour de la part des parents.

L'enseignante indique que les repas sont de « qualité et savoureux ».

Christiane Arnoult qui a organisé la réunion de la commission cantine avait vu le cuisinier après la réunion du 03 octobre à plusieurs reprises. Ce dernier lui avait indiqué que les rations étaient les mêmes que l'an passé.

Ce qui est convenu : les féculents en entrée ou en dessert sont en moindre quantité par rapport à un plat de féculents donc la répartition va être revue.

D'autre part, en raison de sa surcharge de travail pendant les travaux, le rabe n'était pas forcément resservi, ce qui est rétabli depuis novembre.

Jean-Marc Lacroix indique que le cuisinier suit le grammage officiel et qu'il voit quand il faut rajuster les quantités.

Les menus : les agents municipaux constatent que parfois la multiplication des plats complique la gestion des repas pour le premier service, sortie à 12h45, ce qui retarde également le deuxième service. Ce lundi 11/12, il y avait de la soupe que les enfants mettent plus de temps à manger puis le plat, le fromage et le dessert.

D'autre part, le jour de la tartiflette, il y avait du fromage et une banane, ce qui semble assez consistant. Cette remarque sera rapportée à l'équipe qui compose les menus.

De même, lors de la constitution des menus, il est préférable de ne pas mettre un yaourt et de la soupe en même temps car c'est long à manger. Dans ce cas, préférer du fromage au yaourt qu'ils mangent plus vite.

L'enseignante observe que les enfants rentrent à l'heure cette année et que c'est mieux que l'an passé.

Départ du cuisinier : Pierre va partir fin juin 2024. L'ouverture du poste se fera au 1^{er} trimestre, sachant qu'une candidature de cuisinier de la fonction territoriale sera prioritaire. Pierre gère toute la cantine, de la commande au plateau qui part en service. Michel Merckx propose qu'une personne actuellement à temps partiel, prenne en charge la préparation des légumes et ainsi soit formée en cas de problème.

Tous saluent un cuisinier toujours « gentil et agréable ».

3. Renouvellement des membres de la commission

Michel Merckx propose une répartition des membres de la commission : DDEN, la directrice, 2 enseignantes titulaires (maternelles et élémentaires) et 2 enseignantes suppléantes (maternelles et élémentaires), 2 agents municipaux titulaires (ATSEM, agents garderie et cantine), 2 agents municipaux suppléants (ATSEM, agents garderie et cantine), 2 parents titulaires (maternelles et élémentaires) et 2 parents suppléants (maternelles et élémentaires), le maire, l'adjoint et la déléguée aux affaires scolaires, 2 élus municipaux de la majorité et 2 de l'opposition.

Un document sera distribué aux parents. Si toutefois, le nombre de parents était trop important, un tirage au sort serait fait. Bien sûr les parents actuels qui souhaitent continuer le peuvent mais il faut penser au renouvellement en raison de l'âge de leurs enfants.

4. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Il s'est de nouveau réuni le 07/12. Une écharpe d'élu leur a été remise dont ils étaient très fiers.

Deux projets ont dominé :

- Mettre la rue de la Prévôté à sens unique - ce sera proposé en conseil municipal,
- Des actions intergénérationnelles en allant vers les personnes âgées, spectacle auprès des membres du club de la Vignotte et des résidents de l'EHPAD.

Les jeunes élus doivent faire des démarches auprès de différentes personnes concernées avant le prochain conseil municipal des jeunes.

5. Organisation du Noël de l'école

L'Association des Parents d'élèves organise le Noël de l'école le vendredi 22/12. Le matin ce sera dans l'enceinte des maternelles avec spectacle, goûter et venue du Père Noël. L'après-midi, ce sera dans la salle du Pré Bourru avec un spectacle pour tous puis les élèves de l'élémentaire auront un goûter.

6. Questions diverses

- ✓ Budget Noël : la commune propose chaque année un budget de 10 000 euros pour les fournitures avec une répartition que l'équipe d'enseignantes décide (45€/élève en maternelles, 65€/élève pour le cycle 2 et 55€/élève pour le cycle 3 - budget direction – achats communs) et 4000 euros de bus. Il était également prévu 250 euros par classe de maternelles soit 750 euros pour le Noël de la maternelle. Les achats ont été déjà réalisés mais le budget n'aurait pas été prévu. Michel Merckx va vérifier.

- A noter qu'après la réunion, Michel Merckx confirme que la facture de ces achats est bien prise en charge par la commune.
- ✓ VPI : pour 2024, la commune ne prévoit pas d'achat de VPI puisque chaque classe en possède un.
 - ✓ Chaudière : un problème a eu lieu dans la semaine du 04/12 et les services techniques sont intervenus rapidement.
 - ✓ Sortie garderie : les enfants resteraient une demi heure à l'extérieur le matin, moment de battement avant la prise en charge par les enseignantes et la sortie de la garderie. En fait, c'est de 10 à 15min et c'est aussi pour accueillir les autres élèves ainsi que ceux qui arrivent avec le bus. Il est vrai qu'il manque de préau. Toutefois, l'enseignante indique qu'avec ses collègues, elles ne souhaitent pas de préau car c'est beaucoup de bruit. Elle ajoute qu'au cours de la journée, la pause est raccourcie en extérieur quand la météo est mauvaise et que des jeux à l'intérieur leur sont proposés. A noter que le projet de la cour idéale démarrera à l'été 2024.
 - ✓ Droit à l'image : une demande d'autorisation de photographier et filmer les enfants a été transmise aux parents afin d'avoir leur accord ou pas de les diffuser sur les supports – magazine Naves Infos, presse locale, pages Facebook de la commune, site internet de la commune. Cette autorisation est valable pour l'année scolaire avec possibilité de changer d'avis au cours de l'année scolaire.
Un pointage des retours va être fait et pour les attestations manquantes, une demande personnalisée sera faite aux parents.
 - ✓ Effectifs : 7 élèves TPS arrivent en janvier, donc un effectif de 22 élèves pour la classe de TPS/PS. Deux élèves arrivent dans les classes élémentaires, ce qui fait un effectif de 167 à fin décembre. Michel Merckx indique qu'une lettre sera transmise à l'inspecteur suivant les évolutions attendues et connues afin de favoriser le maintien des 8 classes lors des affectations pour la carte scolaire.

La prochaine réunion de la commission des affaires scolaires aura lieu le lundi 12 février à 18h.



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Compte-rendu de la commission cantine

Lundi 20 novembre 2023

Présents : LACROIX Jean-Marc, MERCKX Michel, ARNOULT Christiane, BONFANTI Julie, DUMOND Pierre.

Excusés : VALETTE Nathalie.

Secrétaire de séance : ARNOULT Christiane

Lors de la dernière réunion des affaires scolaires, le 3 octobre 2023, il a été évoqué une diminution des rations servies au niveau de la cantine scolaire, pour les enfants et pour les adultes.

Après avoir consulté les différents personnels (cuisinier, agents de service...), la diététicienne, les enfants, il a été difficile d'établir de façon précise l'origine, la fréquence et l'importance de cette diminution de ration.

Mr Pierre Dumond se base toujours sur la même grille de grammage pour ses préparations culinaires (GCMRCN) depuis qu'il occupe ce poste et exprime travailler de la même manière que l'année dernière. Il a remarqué que les usagés mangent moins sur les repas végétariens, les légumes verts étant souvent boudés. En ce qui concerne les saucisses, leur poids étant de 140 gr, elles sont servies par moitié pour les primaires. Les parts de quiche ou de pizza sont peut-être parfois un peu justes.

Il est à noter que pendant cette période, le réfectoire était en travaux pour refaire l'isolation phonique et thermique. Les enfants prenaient leurs repas dans une salle éloignée de la cuisine. Les plats étaient transportés par des chariots, ce qui a engendré plus de travail avec une organisation différente pour le personnel de service. Le fait que le lieu de production soit à distance du réfectoire a pu générer des difficultés comme l'impossibilité de retourner chercher du rabe.

Depuis la reprise des cours après les vacances de la Toussaint, les enfants ont retrouvé un réfectoire rénové, attrayant et bien moins bruyant. Les enfants sont satisfaits des rations servies actuellement, les quantités sont suffisantes, et il est maintenant plus facile de réajuster les quantités si besoin avec la cuisine juste à proximité. Le service est bien plus aisé.

Certains menus pourront être réajustés, certains jours, selon si le féculent est présent en entrée ou en dessert (le grammage étant plus faible). Le cuisinier propose de rajouter un composant au menu végétarien pour les adultes (œufs durs ou croustons ou autres). Pour les saucisses, il verra s'il est possible de commander des saucisses de 120 gr afin d'en servir une entière pour les primaires et une demie pour les maternelles.

Nous resterons vigilants afin de s'assurer que les portions restent appropriées pour éviter le gaspillage tout en garantissant que chaque enfant ait suffisamment à manger.

Mr Pierre Dumont informe les personnes présentes qu'il cessera son activité de cuisinier à la cantine scolaire de Naves dès la fin de l'année scolaire 2023/2024. Il faudra donc ouvrir le poste dès la rentrée de janvier 2024 pour trouver un remplaçant.

La charge de travail sur ce poste reste importante, il faudra peut-être envisager un renfort de personnel pour aider à l'épluchage et aux préparations simples en début de matinée. La personne postée sur ce temps de renfort pourrait, le cas échéant, en cas d'absence brutale du cuisinier, assurer son remplacement.